

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	36 (1948)
Heft:	753
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266595

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'institut des Ministères féminins a trente ans. Pour marquer cet anniversaire, l'Association des anciennes élèves et le comité de l'Institut avaient invité les « anciennes » à se réunir à Genève, du 1er au 3 mai. 80 d'entre elles ont pu répondre à l'appel, venues de Suisse, de France, d'Allemagne, de Belgique et même d'Afrique ! Il est difficile de résumer le riche programme de ces journées. Les participantes furent tour à tour des camarades de voile qui se retrouvent après une longue séparation, ou des membres d'une grande famille qui apprennent à se connaître ; des étudiantes qui se pressent nombreuses à l'auditoire de la Faculté de théologie ; des travailleuses qui parlent de leurs expériences et cherchent à préciser ensemble les caractères essentiels et communs de leurs divers ministères. Mais ce furent aussi, unies dans l'adoration et la prière, des servantes de Jésus-Christ qui renouvelaient leur consécration au Chef suprême de l'Eglise.

Samedi après-midi, à Chêne-Bougeries, les portes de la propriété du Vallon — mise aimablement à notre disposition — se sont ouvertes toutes grandes pour accueillir les anciennes élèves, les étudiantes actuelles, les professeurs, les membres du comité. M. le professeur E. Choisy, président et membre fondateur de l'Institut, a la joie d'ouvrir lui-même le congrès qui débute par la lecture des messages d'absentes et d'institutions amies. Après la présentation d'une spirituelle « revue », après un pique-nique fraternel où toutes les provisions sont mises en commun, c'est la veillée familiale : « échange d'expériences », disait le programme. Cette première journée s'achève par une courte cérémonie dans laquelle le diplôme de l'Institut des Ministères féminins est décerné à 9 candidates qui ont terminé leurs stages pratiques ; 5 d'entre elles sont là pour recevoir leur insignie.

Dimanche matin nous nous associons au culte public de la Cathédrale de St-Pierre. L'après-midi nous visitions l'Institut œcuménique, au Château de Bossey (près de

jour. Sans le droit de suffrage des femmes, la démocratie ne sera pas réalisée, car la moitié des adultes sont sans droits politiques dans cette démocratie. »

Et voici les Groenlandaises.

Les femmes du Groenland ont obtenu le droit de vote, nous les en félicitons et ne doutons pas qu'elles en fassent bon usage. Un explorateur qui a naguère séjourné parmi ces populations nous disait combien là-bas, chacun avait le sens de l'intérêt collectif, et quelle sagesse il avait observée dans plus d'une coutume.

La législation française à l'avant-garde.

En France, une loi du 20 mars 1948 permet aux femmes l'accession à diverses professions d'auxiliaire de justice.

Article premier. — Les femmes remplissent les conditions d'aptitude requises par la loi peuvent accéder aux fonctions d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, de notaire, d'avoué près d'une cour d'appel, d'avoué près un tribunal de première instance, d'huisser, d'agréé près un tribunal de commerce, de greffier en chef de la Cour de cassation, de greffier en chef de la cour d'appel ou de tribunal de première instance, de greffier de tribunal de commerce, de justice de paix, de tribunal de simple police.

Art. 2. — Les femmes qui, en exécution d'une décision de justice rendue en applica-

Trentenaire de l'Institut des Ministères féminins

Célygny), dans un site charmant. M. le pasteur H. L. Henrion, directeur, nous fait les honneurs de cette maison d'études et de recherches.

Le programme du lundi est chargé, en voici les moments essentiels.

M. Visser't Hooft, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, nous entretient de la prochaine conférence d'Amsterdam, qui réunira les représentants de tant d'Eglises, orthodoxes et protestantes. Il parle en particulier d'une des questions brûlantes mises à l'ordre du jour et qui nous intéresse tout spécialement : la question de la place de la femme dans l'Eglise. Répondant à une vaste enquête faite par le Département d'études du Conseil œcuménique, des rapports sont parvenus de 50 pays différents. Quelle riche et intéressante documentation à dépouiller ! Il n'est pas encore possible d'en détacher les indications décisives, mais il est permis d'en tirer déjà quelques conclusions générales. La question de la place de la femme dans l'Eglise est une des questions urgentes qui se pose à l'Eglise de notre temps. Beaucoup de femmes ont le sentiment qu'elles n'ont pas dans l'Eglise la place qu'elles devraient avoir. Elles constatent, dans de nombreux pays, qu'elles ont accès aux différentes activités sociales, qu'elles peuvent assumer des responsabilités politiques, mais qu'elles participent dans une trop faible mesure au gouvernement de l'Eglise, et que bien souvent elles sont exclues du ministère pastoral. La conférence d'Amsterdam ne pourra sans doute faire plus que poser la question, mais il faut espérer qu'elle la posera de la bonne façon.

« La place de la femme dans l'Eglise d'après le Nouveau Testament », tel est le sujet du cours que le professeur F. Leenhardt donne lundi après-midi à la faculté de théologie, devant un auditoire en grande majorité féminin. On reconnaît des étudiantes de l'an-

née passée, mais aussi quelques-unes de celles qui eurent la hardiesse, il y a trente ans, de pénétrer à l'auditoire de théologie ! L'étude de M. Leenhardt paraîtra prochainement dans une revue théologique ; notre journal ne manquera pas, alors, d'analyser cette étude dont nos lectrices saisissent la portée pour la cause que nous défendons.

Et comme point final à ce rassemblement, c'est la réunion publique dans l'accueillante salle de paroisse de Plainpalais. Les représentants de l'Eglise genevoise, de quelques Eglises romandes se sont joints aux amis de l'Institut des Ministères féminins. Après le rapport de M. Choisy, le vénéré père spirituel des « ministères féminins » et l'allocution de Mme Necker, présidente de l'Association des anciennes élèves, la parole est donnée à Mme Hilde Besig (une des nouvelles diplômées) qui exerce le ministère d'aide de paix à Baden-Baden. Elle évoque les nombreuses difficultés qu'elle rencontre dans le travail paroissial : tension entre occupants et occupés, incapacité de reconnaître que la situation actuelle est la suite logique de ce qui s'est passé auparavant, problème des réfugiés vivant en marge du reste de la population, danger moral qui menace beaucoup de jeunes, fatigue extrême qui rend si difficile une concentration d'esprit. Le travail est difficile, mais beau. L'éducation religieuse de la jeunesse doit être reprise à la base, la foi doit pénétrer tous les éléments de la vie quotidienne. Sans la foi, il n'y a qu'amertume et désespoir actuellement en Allemagne. Mme Besig souhaite que les jeunes Allemands puissent sortir de leur pays, de leur horizon trop borné, que des jeunes d'autres pays aillent en Allemagne raconter ce qui se passe chez eux.

Mme Madelaine Barot — secrétaire générale de la Cimade — rappelle l'histoire et les buts poursuivis par cette œuvre : travail auprès des réfugiés (alsaciens, juifs allemands

et polonais, réfugiés politiques, républicains espagnols), travail dans les camps de concentration, créations de centres d'accueil, organisation de passages clandestins de la frontière pour sauver des vies. Dès 1945, le travail se modifie : accueil des étrangers en France — qui sont souvent sans aide officielle — travail spirituel et social, parmi les 280.000 Allemands qui restent dans le pays comme travailleurs libres, foyer pour étudiants à Mayence, évangélisation dans les prisons, postes dans les villes sinistrées, en attendant que l'Eglise puisse y reprendre sa tâche normale. Le travail s'accomplit généralement en équipes mixtes, souvent interdenominationnelles, qui résident au milieu des groupes à évangéliser. La Cimade est une expérience intéressante, qui pose à l'Eglise de graves problèmes : faudra-t-il faire sauter les cadres traditionnels pour permettre l'intégration de nouveaux convertis ? Mme Barot dit sa reconnaissance envers la Suisse, qui a soutenu l'œuvre de la Cimade, et envers plusieurs anciennes élèves de l'Institut des Ministères féminins, qui y ont travaillé comme équipières.

Le pasteur J. D. Sauvin termine cette assemblée en rappelant à chacun — et tout particulièrement aux anciennes qui vont se séparer et reprendre leurs tâches diverses — que le travail va se poursuivre dans le même esprit de conquête missionnaire, d'obéissance au Maître qui envoie ses témoins dans le monde.

M. S.

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative pour vos achats.



Aide aux émigrés

Les personnes qui se complaignent à la lecture des romans-feuilletons devraient toutes lire les rapports annuels de cette œuvre qui sous chacune de ses rubriques, cite un ou plusieurs cas particuliers. Les drames et les péripéties se succèdent tout au long des pages et ces histoires vraies sont plus mouvementées et poignantes que les fictions, croyez-le : enfants de parents séparés, qui vivent aux antipodes l'un de l'autre, mères abandonnées par des fiancés de passage, Suisses mariées à des étrangers, apatrides, réfugiés sans argent et sans autorisation de travail... Oui, mais, direz-vous, on n'y trouve pas l'heureuse conclusion romanesque qui détend et soulage le lecteur. Détrompez-vous, l'Aide aux émigrés est justement le *Deus ex machina*, l'organe compétent et dévoué qui réussit à dénouer ces situations compliquées. Toutes ne finissent pas dans une atmosphère de bonheur sans mélange, mais on trouve un arrangement qui rend l'existence possible, et puis, il y a les enfants qui sont rendus à leur mère, les familles dispersées, qui se regroupent, un avenir meilleur qui s'ouvre...

A travers les Sociétés

Fédération des Unions de Femmes.

Le 33^e assemblée générale de la Fédération des Unions des Femmes du Canton de Vaud s'est réunie, le 13 mai, à Aigle, dans la chapelle de l'Eglise libre, fleurie par les soins de l'Union d'Aigle. Toutes les Unions étaient représentées, sauf La Vallée. Mme Fr. Fonjalaz (Epesses) présidait. Durant l'exercice, écouté, le comité a préparé un plan de travail pour les Unions ; Lavaux et Moudon ont fait des cours d'allemand à l'intention des élèves des écoles ménagères qui s'apprêtent à se rendre en Suisse allemande. La fédération collabore étroitement avec l'Alliance de sociétés féminines suisses, les Centrales féminines suisses, le Secrétariat féminin de Zurich, le groupe-

ment Femme et Démocratie. Elle s'est émue, avec tant d'autres, de l'alcoolisme croissant de la jeunesse fréquentant les bars et les dansings. Le succès de la journée des femmes vauclusiennes de février a été tel que les associations organisatrices ont pu verser Fr. 200.— au village Henri Guisan et Fr. 200.— au fonds créé pour édifier à Lausanne un centre féminin. Mme Fonjalaz a rappelé la mémoire de Mmes Widmer-Curtal, Marguerite Bräillard, qui a présidé l'Union de Moudon, et Humbert, fondatrice de l'Union de Roche. La Fédération se préoccupe de la meilleure préparation familiale et nationale de la jeune fille. Il importe de développer les qualités de chacune pour qu'elle les mette au service de la communauté.

Un intéressant échange de vues s'est engagé sur la vie des Unions de femmes, leur but, leurs moyens d'action ; la question sera portée devant la conférence des présidents.

Mme Dr Sauvin (Nyon) parla ensuite en femme et en médecin du *problème des bars et des dansings*, de l'alcoolisme des jeunes, des femmes, du danger que font courir à la santé publique les bars d'appartement avec leurs vins liqueurs, leurs apéritifs, leurs alcools plus ou moins frelatés ; des milieux restés jusqu'ici se contaminent dangereusement. Mieux que la loi, c'est l'opinion publique qui

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Yve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % encompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Petites choses qui font plaisir

Sur l'initiative de savants suisses et étrangers on a fondé, à Zurich, un institut C. G. Jung pour l'étude de problèmes psychologiques et la formation de jeunes spécialistes.

La Croix-Rouge internationale vient d'envoyer 10 infirmières suisses en Palestine, où elles ont déjà pris possession de leurs postes.

Le Don Suisse vient d'envoyer à Mannheim des baraquements équipés comme réfectoire et ateliers de cordonnerie et de couture.

La Suisse et l'Irlande viennent de conclure un traité par lequel elles s'autorisent mutuellement à exploiter des lignes aériennes dans les deux pays.

Semaine Suisse.

Association des Anciennes élèves de l'Ecole supérieure des Jeunes Filles (Genève)

Année 1948

La brochure qui vient de paraître est spécialement intéressante et fournie parce qu'elle donne des échos du centenaire de 1947. Après le discours de la présidente, Mme Grossgurin, lors du 25^e anniversaire de l'Association, on y trouvait des *Extraits de l'Education*, entendue à cette occasion, des scènes tirées de la *Revue du Centenaire* et une composition d'élève primée, sur laquelle nous reviendrons dans notre journal car il traite de « notre sujet » par excellence, la vocation de la femme.

sur la situation terrible de l'enfance et sur les efforts entrepris pour apporter de l'aide. Mentionnons particulièrement quelques articles : Celui de M. Thélin, Secrétaire général de l'UIPE. Nouvelle Etape de la Protection Internationale de l'Enfance. Les Effets psychiques de la guerre sur les enfants et les adolescents polonais par Mme Grywak-Kacznka, psychologue attachée à l'Institut d'hygiène mentale de Varsovie. Le Rapport de la Conférence d'experts réunie à Genève du 29 avril au 2 mai 1947 sur les problèmes de la guerre et de la délinquance juvénile. M. Gt.

Informations suisses. Centre suisse d'étude et d'information. Aux Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Le Centre suisse d'Etude et d'Information en publiant les conférences données en 1946-1947 aux Rencontres suisses, permet aux lecteurs d'avoir un aperçu objectif des problèmes que pose à notre pays la situation internationale. En s'adressant à des personnalités particulièrement compétentes le Centre a donné l'occasion aux auditeurs des Rencontres de puiser à des sources sûres. Les lecteurs des *Informations suisses* pourront à leur bénéfice de ces entretiens. Les sujets

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plait
se trouve chez
Navarras
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles
s'achètent chez

ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8 4.32.50
Téléphones: 4.32.59
(3 lignes) 4.32.58

Mazout

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS



Bouvier

le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les
articles réglementés

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Ouvrira de l'Union des Femmes
Place de la Fusterie 5
Téléphone 5.35.66
Lingerie - Tabliers - Sous-vêtements
Vêtements d'enfants
La marque d'un travail
équitablement rémunéré
Entr'aide sociale par le travail

doit agir, intervenir efficacement. Cette opinion commence à s'émouvoir ; des associations féminines ont créé avec succès des bars et des dancing sans alcool dans plusieurs grandes villes. La meilleure préservation pour les jeunes, c'est une famille saine, heureuse où il fait bon vivre, où l'on rentre avec joie.

Un échange d'opinions suivit, où on cita l'avis d'une infirmière visiteuse qui affirme que le dancing est aussi pernicieux que l'alcool ; on entendit Mme Perret, Mme Krayenbuhl, de Montreux, qui citèrent des faits impressionnantes. L'assemblée a voté une résolution priant instantanément les autorités de limiter le nombre des bars et des dancing, d'avancer à minuit l'heure de la fermeture de ces établissements, d'appliquer strictement la loi sur la police des établissements publics, de refuser aux crèmeries les patentnes de boisson spiritueuses.

Au cours du dîner à l'hôtel du Nord, on entendit beaucoup d'aimables paroles de Mme Jaquier, présidente de la section d'Aigle, de MM. Widmer, conseiller municipal, Portmann, président du Conseil communal, Chapuis, pasteur de l'Église nationale, Mme Petitmérit, une des fondatrices de l'Union d'Aigle il y a dix-sept ans, M. Boimard, rédacteur du « Messager des Alpes », Mmes Cuénod, au nom de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, Monnier, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises (Champvent), Décombaud-Butticaz, au nom de l'Association du costume vaudois, des chants de Mme Cornioley, institutrice, puis les participantes écoutèrent ensuite avec un intérêt soutenu une claire causerie de M. Jean Pavillon, notaire à Nyon, sur la communauté de travail, de son idée à ses réalisations. M. Pavillon fut marqué l'évolution des relations entre le capital et le travail, entre les patrons et les ouvriers, indiqua les principes de la société anonyme paritaire qu'il préconise, dit les expériences faites tant en France qu'en

Assemblée générale de l'Union Suisse des Amies de la jeune fille

à Genève, les 8 et 9 juin 1948

Neuchâtel et Genève, mai 1948.

Les Amies de la section de Genève vous invitent à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu à Genève, les 8 et 9 juin 1948. Elles se réjouissent de vous recevoir, prouvez leur votre affection en assistant nombreuses à la rencontre qu'elles préparent avec joie et entrain.

Elles espèrent que ces journées contribueront à resserrer les liens qui unissent la grande famille des Amies et à rendre plus étroite la collaboration dont profitera notre œuvre.

Pour la section A.J.F. de Genève :

La présidente : E. Sarasin.

Pour l'Union suisse A.J.F. :

La présidente : I. de Chambrier.

PROGRAMME

Mardi 8 juin.

14 h. 30 : Séance du Comité national (ouverte à toutes les Amies) à la Salle de paroisse de St-Gervais, 11, rue Dassier (à 5 min. de la gare).

Directement après le comité, réception chez Mme Jean Sarasin, au Grand-Saconnex. Départ de l'autobus à 17 h. 15, à proximité de la gare, côté ouest.

Suisse et la persévérance qu'il faut mettre dans cette amélioration salutaire de la communauté d'entreprise.

Un thé abondant préparé par l'Union d'Aigle a mis fin à cette intéressante journée.

S. B.

Assemblée de l'Union des Paysannes suisses (10 et 11 mai)

Cette année, l'assemblée se réunissait à Genève, elle comptait 60 déléguées représentant 16 cantons.

Les présidentes des différentes sections cantonales forment le comité qui tint séance lundi après-midi.

Lundi soir, un repas à la Salle des Rois au Restaurant de l'Arquebuse groupait 150 convives : quelques invités, dont M. le Conseiller d'Etat de Senarcens, chargé du Département de l'Agriculture, M. Dusseiller, président du Grand Conseil, M. Desbailllets, président du Cercle des Agriculteurs genevois ; de plus, nombre de dames étaient accompagnées de leur époux qu'on avait convié (voilà une excellente idée, les organisatrices de banquets masculins pourraient en prendre de la graine, ne trouvez-vous pas ?).

Dans la soirée, on entendit une causerie de M. Wahlen, l'auteur du fameux plan qui nous sauva de la famine, sur l'Agriculture dans le monde, puis on fit défiler sous les yeux des spectateurs, des clichés en couleurs de la campagne genevoise, soulignés par les productions musicales d'une violoniste et du cheur de la commune de Jussy.

Vu la pénurie de logements, en ville, et pour établir des contacts personnels, les déléguées confédérées étaient logées dans les familles de nos paysans qui les emmèneront après la soirée, en automobile, dans toutes les directions.

Le mardi matin se tint la séance administrative à la Salle du Grand Conseil qui était pleine, les paysannes genevoises étaient, en effet, invitées à y assister et elles vinrent nombreuses, pour témoigner l'intérêt qu'elles portent à leur Union.

On entendit un exposé de M. Eug. Dérobert sur l'Avenir de l'agriculture en Suisse par la coopération, puis, trois autocars transportèrent les déléguées à l'Auberge du Vieux-Bois pour le repas de midi, après lequel chacune s'en allait, à son choix, visiter le Jardin botanique, la Foire de Genève ou se promenait à son gré avant de prendre le train du retour.

Chaque année, l'Union des paysannes genevoises organise des concours, cette fois-ci, il s'agissait de couture et les travaux furent exposés, pour nos hôtes, à la Salle de la Combourg, à l'Arquebuse. On avait aussi demandé aux Genevoises de confectionner des biscuits afin de pouvoir en offrir un cornet



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

CANTON DE VAUD

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

TROUSSEAU

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mme BASSIN & JOËRN VEVEY

Le Portail Blanc
WHITE GATES

English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

La maison du tricot
9, rue de la Confédération
GENÈVE
26, rue de Bourg
LAUSANNE

Emissions radiophoniques

Samedis 22 et 29 mai, 15 h. Revue de la quinzaine.

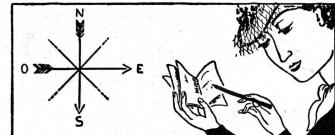
Lundi 24, 18 h. 30. Une femme vous parle, Mme A. Quinche, de l'Assurance-Maternité.

Mercredi 26 et vendredi 28, 18 h. 30. Résultats de l'enquête sur l'intérêt que la femme porte à son travail.

Lundi 31. Une femme vous parle des projets de reconstruction de la Maternité genevoise.

Mercredi 2 juin. Brigade féminine de police et Amies de la Jeune Fille (changement de programme possible).

Gérante est cherchée par l'Union des Femmes de Genève, pour son local, 22, rue Etienne-Dumont. Âge minimum, 40 ans, entrée septembre prochain. (Faire offres par écrit à Mme Choisy, Florissant, 4, Genève.)



Carnet de la Quinzaine

GENÈVE : Dépannage familial, nouvelle adresse, 9, Bourg-de-Four, 2me étage, tél. 5.42.55.

DU 13 mai au 5 juin.

GENÈVE : Lycée de Genève, 12, rue de Hollelande (de 10 à 17 h.). Exposition des bois en couleur de Marguerite Frey-Surbeck.

Samedi 22 mai.

GENÈVE : Union des Femmes, 22 rue Et.-Dumont, à 14 h. 30, Assemblée Générale de l'Union.

Lundi 24 mai.

GENÈVE : Aula de l'Université, 20 h. 30, conférence de M. Gilbert Cohen-Séat, de Paris, sur Le Film et son Spectateur (emprise du film sur l'enfant et l'adolescent).

Vendredi 28 et samedi 29 mai.

GENÈVE : 22, rue Et.-Dumont, local de l'Union des Femmes, de 14 h. 30 à 18 h. 30 (vendredi 20 à 22 h. en plus). Exposition-vente des Tissages à la main des Plans, s/Bex.

Samedi 5 juin.

LA CHAUX-DE-FONDS : Section suffragiste de La Chaux-de-Fonds, à 18 h. Assemblée générale : Rapports, nomination de la présidente, divers. Soirée-anniversaire de la 40me année de la section.

IMP. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE